

M.A.P.

La Maladie de l'Amaigrissement du Porcelet

La MAP est apparue dans les élevages à la fin des années 1990. Cette maladie virale engendre une forte mortalité chez les porcelets en croissance pouvant atteindre jusqu'à 20% des animaux.

Les modes de transmission :

- **Contamination directe** entre les animaux eux-mêmes. Les individus sains entrent en contact avec des individus malades. Le fœtus peut également être infecté durant la gestation. Si l'infection a lieu en début de gestation, le porcelet naît porteur sain et est responsable de la transmission de la maladie. La transmission par la semence des verrats est probable, mais pas totalement démontrée.
- **Contamination indirecte** avec le **matériel contaminé** (seringue, abreuvoir, pince-nez, vêtements, transport...).

Une maladie rarement seule...

Le circovirus de type 2 ou PCV2 est aujourd'hui considéré comme une des causes majeures associées à la MAP ; Néanmoins, sa seule présence au sein d'un élevage ne suffit pas pour déclencher la maladie.

D'autres facteurs environnementaux jouent également un rôle dans l'expression de la MAP au sein des élevages. Ces co-facteurs sont essentiels au développement de la maladie.

D'autres micro-organismes (virus ou bactéries) peuvent s'associer : virus du SDRP, gripes. La densité animale, la sensibilité génétique, le mélange des bandes sont également des facteurs favorisant la maladie.

Les signes cliniques ...

De nombreux animaux peuvent être atteints sans présenter de signe clinique. Ainsi, les effets de la maladie sont variables d'un élevage à l'autre.

La maladie se manifeste principalement **chez les porcelets âgés de 2 à 3 mois**, mais les autres classes d'âge peuvent être elles aussi atteintes.

La maladie se caractérise dans un premier temps par de la léthargie ou une apathie qu'elle entraîne. Une **hyperthermie** et une **perte d'appétit** sont également constatées. Cette dernière se traduit par un retard de croissance puis une perte de poids importante (fonte musculaire) et un dépérissement. Les porcs peuvent présenter un aspect anémié.

Pour les porcelets, la **mortalité** peut fortement augmenter (taux de 20 à 30 % de mortalité).

Pour les truies, les **troubles de la reproduction** peuvent aussi apparaître et ils se caractérisent par des avortements tardifs ou des mises bas précoces. A la mise bas, il y a également une **augmentation des mort-nés et des porcelets momifiés**.

La maladie se caractérise également par des symptômes cutanés (dermatite - néphrite), des difficultés respiratoires et des symptômes digestifs telles que des diarrhées qui deviennent fréquentes.

Dans les élevages atteints, une grande variabilité des signes cliniques et de leur sévérité par la suite est observée rendant le diagnostic difficile.

Contact

GDS 18 Tél : 02 48 50 87 90 GDS 37 Tél : 02 47 48 37 58
 GDS 28 Tél : 02 37 24 45 69 GDS 41 Tél : 02 54 57 21 88
 GDMA 36 Tél : 02 54 08 13 80 GDS 45 Tél : 02 38 65 50 60

Un contrôle de la maladie reposant sur la prévention

Chez les animaux atteints la mort est souvent irrémédiable ou alors une euthanasie doit être réalisée pour des raisons éthiques. Ainsi, dans un élevage atteint, la mortalité peut atteindre 20 à plus de 30 % des sujets.

Aucun traitement, ne pouvant guérir les animaux atteints, il est donc indispensable de suivre un plan de lutte très rigoureux afin d'éradiquer cette maladie qui peut occasionner de lourdes pertes. L'impact de la maladie d'amaigrissement du porcelet a été considérablement réduit en France depuis plusieurs années grâce à la mise en oeuvre de mesures essentiellement liées aux techniques d'élevage (amélioration des conditions d'hygiène, réduction des situations de stress des animaux).



Plan d'actions contre la maladie : Prophylaxie sanitaire

Face à l'inefficacité des médicaments, l'AFSSA a proposé une liste de vingt mesures sanitaires et zootechniques préventives. Il s'agit des **mesures de MADEC**. Parmi les principales mesures recommandées :

- Réaliser une conduite "tout plein - tout vide", et vider, nettoyer et désinfecter les fosses entre les lots
- Laver les truies et les déparasiter avant la mise-bas
- Pratiquer seulement les adoptions en cas de nécessité, et uniquement lors des 24 premières heures après mise-bas
- Pour le post sevrage et l'engraissement : Petites cases et cloisons pleines
- Améliorer les conditions d'ambiance : Diminuer la densité d'animaux par case, augmenter l'espace de nourrisseur par porc ou encore améliorer la qualité de l'air et la température ambiante
- Ne pas mélanger des bandes ou des lots
- Programme vaccinal approprié (parvovirose...)
- Adapter les flux entre les bâtiments (des animaux, de l'air, ...)
- Respect des règles d'hygiène strictes (entre la coupe des queues et des dents, pendant les injections, ...)
- Séparation rapide des porcs malades en infirmerie ou euthanasie

Ainsi, la maîtrise des pathogènes présents dans l'élevage est primordiale, en respectant les règles d'hygiène de base : laver et désinfecter les locaux et les fosses après chaque utilisation et en améliorant les conditions d'ambiance.

Plan d'action contre la maladie : Prophylaxie médicale



En France, la vaccination contre le circovirus ou PCV est désormais possible à la fois pour les truies et pour les porcs charcutiers. Il existe désormais sur le marché français plusieurs vaccins ayant une AMM : vaccin pour les reproducteurs et vaccin pour les porcs charcutiers.

Le vaccin inactivé pour les cochettes et les truies vise à réduire la circulation virale et à la transmission d'une immunité passive aux porcelets par la prise de colostrum. Ce type de vaccination ne porte ses fruits qu'au bout d'un délai relativement long (de plusieurs mois jusqu'à un an), mais est moins coûteux.

Le vaccin inactivé pour les porcs charcutiers vise à une intervention rapide avec des résultats dès la première bande vaccinée. Elle est également adaptée aux engraisseurs spécialisés.